

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 33-321-1923 Caisse locale des retraites.

n° 33-321-1923

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 août 1923

Numéro JO
n° 321 du 31/08/1923

Date du numéro
31 août 1923

TEXTE INTÉGRAL

seront transférées à la caisse locale des retraites les sommes déposées à la caisse d'assistance, du 2 août 1920, par M. Dupont, commis de 2 classe des douanes.